

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2016/026  Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2016/012</i>	

**Nombres de membres :**  
 En exercice : 125  
 Présents : 87  
 Votants : 94 (dont 7 pouvoirs)  
     **POUR : 94 (100 %)**  
     **CONTRE : 00**  
     **ABSTENTION : 00**

Le dix février deux mille seize, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET  
Date de la convocation : 25/01/2016  
 M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

*Ayant pouvoir de vote :* Mesdames BAUDART Martine, COSSON Pauline, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LEFORT Sylvie, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, NOIRANT Louizette, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, ROGER Magali, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, BARRE Régis, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BIENVENU Bernard, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROUILLON Patrick, CANIVENQ Roland, CARPENTIER Dominique, COLSON Dominique, COLSON Gilles, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DARCQ Philippe, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMES Antonio, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, GROSSELIN Jean-Marc, HAULIN Bernard, HUREAU Benoît, JUILLET Bruno, LAHOTTE Hervé, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LORIN Dominique, LOUIS Jean-Marc, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MULLER Jean-Claude, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, POUCKET Eric, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENARD Damien, SCHWEMMER Mickaël, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THIERY Pierre, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VIEILLARD Jean-Claude.

*Représentés :* Mesdames BEGNY Agnès donne pouvoir à Monsieur SINGLIT Benoit, PASSERA Karine donne pouvoir à Madame LESUEUR Patricia, THOMAS Andrée donne pouvoir à Madame ROGER Magali et Messieurs BOUILLON Jacques donne pouvoir à Monsieur GODART Olivier, BROYER Jean donne pouvoir à Madame BAUDART Martine, CANNAUX Francis donne pouvoir à Monsieur PIERSON Florent, LESOILLE Patrick donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Daniel.

**OBJET : INSTALLATION DU COMITE DE PROGRAMMATION DU GAL DE L'ARGONNE ARDENNAISE**

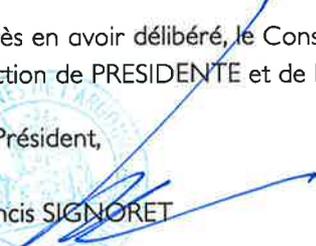
Vu la délibération n°DC2015/82 du Conseil communautaire en date du 20 octobre 2015 attestant que le GAL de l'Argonne Ardennaise est porté par la 2C2A et approuvant le dossier de candidature au Programme LEADER, et notamment les modalités de gouvernance ;

Vu le règlement intérieur du comité de programmation de l'Argonne Ardennaise notamment son article 3 « Présidence et vice-présidence du Comité de Programmation » ;

Vu le compte rendu du comité de programmation du GAL de l'Argonne ardennaise en date du 11 janvier 2016 ;

Entendus les résultats des élections portant sur la Présidence et la vice-présidence ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire confirme l'élection de Mme Marie Christine GEANT à la fonction de PRESIDENTE et de M. Benoit SINGLIT à la fonction de VICE-PRESIDENT.

Le Président,  
  
 Francis SIGNORET